

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 11

Artikel: Montriond-le-Crêt
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Montriond-le-Crêt.

On ne peut guère monter aux étages supérieurs des habitations du Chêne, de Bourg, de St-Pierre et de St-François, ou se promener sur Montbenon, derrière Bourg ou autres abords de la ville, sans que le regard s'arrête agréablement sur le joli monticule qui a donné son nom au domaine de Montriond (mont rond).

Elle est si gracieuse, si régulière dans sa forme, cette éminence, dont les pentes, couvertes d'excellentes vignes au midi et à l'orient, sont abritées au nord par une charmante forêt, qu'on peut bien dire, avec M. le conseiller communal Chuard, que c'est là une vraie coquette de la nature.

Il y a deux ou trois ans, la campagne de Montriond, ancienne propriété du docteur Verdeil, passa des mains de M. Alexandre dans celles de prêtres catholiques qui établirent, dans les bâtiments situés au pied du monticule, un petit séminaire.

Cette nouvelle institution dura, hélas! ce que durent les roses. La débâcle vint; le directeur quitta Lausanne, tandis que quelques prêtres, enchantés de ces parages, ne voulurent point les quitter. Par une bizarrerie du sort, ils s'installèrent à Montriond-Dapples, ancienne demeure de Voltaire, qu'ils habitent encore.

Propriété privée, Montriond n'était connu que de ses possesseurs et de leurs amis. Nous n'exagérons rien en disant que, jusqu'ici, les neuf dixièmes des Lausannois n'avaient jamais mis le pied sur son signal, où flottait l'immense drapeau de l'Institut catholique, drapeau qui n'a du reste pas survécu à cet établissement. Un soir, le vent du nord a rompu son mât qui s'élançait fièrement vers le ciel.

Oui, ils étaient rares les Lausannois qui avaient pu pénétrer dans cette belle propriété et contempler la scène grandiose qui, du sommet du Crêt, se déroule aux yeux du promeneur.

Bref, Montriond était à vendre. Après avoir étudié l'affaire, la municipalité de Lausanne se décida à proposer l'achat

de ce domaine au Conseil communal. Mais avant de procéder ultérieurement, elle voulut sonder un peu l'opinion publique. — Pour une administration qui veut se maintenir, c'est toujours prudent.

La municipalité demanda donc que Montriond fût ouvert momentanément aux Lausannois.

Dès lors, ce projet d'achat fit les frais de toutes les conversations.

Le temps était superbe. On eût dit que le bon Dieu voulait embellir Montriond par son soleil de printemps, pour mieux nous en faire apprécier les attraits.

Le sol s'était réchauffé; les pelouses du verger reverdissaient, et des merles en liesse égayaient de leurs notes perlées les grands arbres du Crêt.

Tout enfin semblait nous dire: « L'occasion est unique; elle ne se représentera peut-être jamais. Montriond sera un des bijoux de Lausanne, achetez! achetez!... »

Et dimanche, la foule montait, montait, et s'accumulait au sommet du monticule.

Partout des exclamations de surprise, d'enthousiasme, à la vue de la beauté et du caractère tout particulier de ce site enchanteur.

En effet, quand on y va pour la première fois, le panorama dont on jouit est une véritable révélation. Celui qui ne le connaît pas ne peut s'en faire une idée. A côté du Léman, que l'œil embrasse dans sa plus grande étendue, et des sommités qui l'encadrent si majestueusement, la ville de Lausanne se présente en gradins, et sous un aspect des plus pittoresques.

Ce Lausanne qui s'offre aux yeux ébahis, c'est le Lausanne moderne, ce sont les plus beaux quartiers de la ville qui s'avancent graduellement vers le lac, et dont le développement, depuis dix ou vingt ans, surpasse tout ce qu'on aurait pu prévoir.

Et tout ce grand quartier, cette seconde ville, pour ainsi dire, n'aurait pas de promenade publique à proximité! On laisserait échapper l'occasion exceptionnelle de lui en donner une. Non, cela ne se pouvait pas.

Telles étaient les réflexions des centaines de promeneurs qui se succédaient sans interruption sur le Crêt, dans la belle journée de dimanche.

Il y avait parmi eux des récalcitrants, comme il y en aura toujours; des hommes que toute idée nouvelle effarouche, qui craignent toujours de se noyer dans un verre d'eau. Mais leur nombre diminuait irrésistiblement en présence de la beauté du spectacle.

Evidemment la cause était gagnée.

Quelques-uns cependant demeurèrent inflexibles. Ni le panorama grandiose, ni les gazons verdoyants, ni le chant des merles, ni le soleil resplendissant dont Dieu les éclairait ne purent les convaincre.

« Est-il possible, disaient-ils, qu'une commune dont les comptes bouclent par un déficit, se permette pareille fantaisie!... »

Et ils ajoutaient le cœur navré:

« Où est-il le temps où nous bouclions par un boni?... »

Fichtre, leur dirons-nous, il est passé ce temps, et fort heureusement. Quand nous bouclions par un boni, que faisons-nous?... Nous dormions.

Dès lors, nous avons éprouvé le besoin de nous secouer un peu, et nous avons fait du chemin, témoin les nombreuses et importantes améliorations apportées depuis quelques années dans nos divers services publics.

D'ailleurs, s'il est encore des gens qui estiment que l'acquisition de Montriond est une fantaisie, renvoyons-les un peu à cette grande majorité de notre population qui ne possède ni villas, ni jardins, ni parcs, qui ne jouit que rarement du grand air et ne peut s'accorder chaque année un séjour à la campagne ou dans les Alpes, et nous verrons ce qu'elle leur répondra.

La foule immense qui s'est portée à Montriond, dimanche dernier, et en est revenue enchantée, dictait suffisamment au Conseil communal la conduite à tenir.

Le Conseil communal, dans sa presque unanimité, s'est montré à la hauteur de sa tâche. Il a décidé l'achat de Montriond.

Cette nouvelle a été accueillie partout avec joie. Le soir, on entendait chanter dans nos rues :

Montriond est à nous; son vignoble fertile
Remplira désormais les tonneaux de la ville.
Gravisons les sentiers de son riant bosquet,
Suivons-en les contours. En quittant leur ombrage,
Nous dirons, enchantés : « Merveilleux paysage !
Il est à nous le Crêt !
Oui, à nous ! Il est à nous le Crêt ! »

Le souvenir d'un mémorable événement se rattache à la propriété de Montriond. Bien que généralement connue, cette page de notre histoire sera relue ici avec intérêt :

C'était en l'an 1036. La société était en proie à l'anarchie féodale. Le saint évêque Henri, de Lausanne, pour avoir excommunié des seigneurs coupables d'attentats à la paix publique, était tombé sous leurs coups.

Tout était guerre et pillage, quand l'évêque Hugues, successeur de Henri, convoqua à Montriond un concile, et lui soumit les mesures qu'il jugeait propres à mettre un terme aux maux qui affligeaient la patrie.

Il fut convenu que, de l'Avent à l'Octave de l'Épiphanie, de la Septuagésime à l'Octave de Pâques, et durant le reste de l'année, depuis le mercredi, au soleil couchant, jusqu'au lundi, après le lever, toutes hostilités seraient suspendues, sous peine d'excommunication.

Quand les prélats et les principaux du pays furent tombés d'accord de proclamer la *Trêve-Dieu*, l'évêque monta sur la colline et, debout, il s'adressa au peuple qui couvrait la plaine, des rameaux verts à la main et criant : *Pax, pax, domine* (la paix, la paix, Seigneur, la paix) !

Levant au ciel la crosse pastorale, Hugues prononça la formule du serment :

« Vous jurez de n'attaquer ni l'Eglise, ni les villages, ni les villageois, ni les villageoises, ni les serfs, ni les marchands ambulants; vous jurez de n'incendier ni châteaux, ni chaumières, de ne point saccager les fruits de la terre et de ne point enlever au laboureur le bœuf ou le cheval de la charrue. »

Les évêques, les chevaliers jurèrent sur les saints évangiles, et tout le peuple répéta le serment avec des transports de joie.

Nous lisons dans le « Guide de Lausanne, » à propos de Montriond :

Montriond-le-Crêt est le centre d'une des plus belles campagnes des environs de Lausanne. Montriond a été habité autrefois par Voltaire, qui y faisait répéter ses tragédies, et par le célèbre médecin Tissot. La vue qu'on découvre du Crêt est comparable à celle qu'offre le Signal.

Le guide que nous citons a fait là une erreur, que nous avons pu constater après diverses recherches, et surtout en consultant les anciens plans et registres déposés aux archives communales.

La maison habitée par Voltaire, et où il vint se fixer vers la fin de décembre 1755, est celle qui porte le nom de *Montriond-Dapples*. Elle a passé successivement dans les mains suivantes :

1723 Jean - Daniel de Crousaz, conseiller;

1743 MM. de Wattenville et Jean-François Panchaud;

1765 Noble Frédéric Crinsoz;

1770 Frères Tissot (le docteur et le capitaine). Les frères Tissot ont possédé Montriond jusqu'en 1798, où, par héritage, il a passé à Jean-Marc-Louis-Samuel Dapples.

Voici les noms de trois propriétaires de Montriond-le-Crêt :

1723 François-Louis Bergier;

... Vevey, ministre à Lutry;

1763 J. Auboin (ou Auboen), jusqu'en 1798.

Nous ne savons à quelle époque ce domaine a été acquis par M. le docteur Verdeil, l'auteur de l'*Histoire du canton de Vaud*, ni quel est le nom du précédent propriétaire. Si quelque lecteur du *Conteur* pouvait nous donner ce renseignement, nous lui en serions reconnaissant.

L. M.

Fête de Notre-Dame.

25 mars.

A la plupart de nos lecteurs, cette date ne dit rien : c'est un jour comme un autre. Pour ceux qui se rappellent le temps où l'on fêtait la *Dame* (fête de l'Annonciation), ce jour est plein de souvenirs.

La fête de notre Dame était moitié religieuse, moitié profane. Ceux qui ne s'occupaient pas d'ensemencer leur jardin, ou de tailler quelque vigne en retard, allaient à l'église. Mais un grand nombre de personnes, de Lavaux et autres districts avoisinant Lausanne, se rendaient dès le matin à la capitale. Ce jour-là, les sonneurs de la cathédrale étaient de réquisition, car la grande cloche faisait retentir les airs de ses accents sonores. On la faisait sonner bien des fois pendant la journée. La petite cloche, dite cloche d'argent, toute enrubannée et couverte de fleurs, faisait aussi entendre son timbre de soprano.

Tous ceux qui le pouvaient, surtout les enfants, gravissaient la grande tour de la cathédrale, pour contempler de plus près le gros bourdon.

Après avoir bien regardé, lu les inscriptions, admiré la vue splendide, on se rendait, par l'escalier du Marché, à la place du Pont, où se trouvaient les marchandes d'œufs teints et où des quantités de gens en achetaient pour les *croquer*.

Une foule compacte, toujours en mouvement, se modifiait constamment, et ne disparaissait entièrement qu'à la nuit. Dans ce même quartier, où étaient autrefois les halles (espace occupé actuellement par le commencement de la rue Centrale), des femmes, venant de diverses localités du canton, se présen-

taient pour être engagées par les gens du vignoble, pour les effeuilles. — On convenait du prix, ordinairement un *Louis d'Or* (23 fr.) et dix batz d'arrhes. A cette époque, les femmes vaudoises étaient contentes de gagner ce petit salaire et tous ces louis restaient dans le pays. Maintenant, on va chercher des effeuilleuses de l'autre côté du lac, les paysannes vaudoises trouvant qu'elles ont assez d'occupations dans leurs champs. — Peut-être ont-elles raison !

Quoi qu'il en soit, voici ce qui se passa un jour de *Dame* en 18... Quelques farceurs de Lutry (il y en eut dans tous les temps) s'étaient entendus pour engager des effeuilleuses et rire aux dépens des pauvres créatures. Ils tenaient à peu près le colloque suivant :

— Etes-vous engagée ?

— Non, Monsieur.

— Eh bien je vous engage.

— Pour qui ?

— Pour Jean de Lespare, à Lutry.

Le même engagement, pour le même personnage, se fit de la même manière dans différents groupes ; et à l'époque des effeuilles, cinq ou six effeuilleuses arrivent à Lutry et demandent successivement la demeure de Jean de l'Esparre... Les pauvres femmes étaient mystifiées, le vigneron *Jean de l'Esparre* n'existait pas. Celui qui avait porté ce nom, personnage légendaire, n'était connu que par un portrait peint sur la porte d'une ancienne horloge... On peut se figurer les lazzis qui accueillirent partout les trop crédules effeuilleuses, qui durent chercher du travail ailleurs ou regagner leurs villages.

(F. d'avis de Lavaux.)

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi, à propos de la graphologie, de défendre une opinion autre que celle qui a été émise dans le *Conteur* de samedi dernier. Un de vos abonnés, qui se dit paysan jusqu'au bout des ongles et qui a le temps de perdre chaque jour quelques heures devant son miroir, prétend qu'il ne faut donner aucune confiance à cette science. Je regrette de ne pas avoir sous les yeux quelques lignes de ce même abonné, car je suis sûr que je pourrais alors lui prouver par *a* plus *b* : d'abord que son écriture n'est pas celle d'un paysan, et ensuite qu'elle correspond exactement à son caractère.

Il est en effet de toute évidence que la graphologie est une science exacte, l'écriture n'étant autre chose qu'une des manifestations extérieures de l'individu. Lorsqu'on voit parler une personne, on se rend compte plus ou moins, selon la faculté d'observation qu'on a, de sa nature, de son tempérament, de son caractère, à la façon dont elle s'exprime et aux gestes dont elle se